

La lettre

du Maire

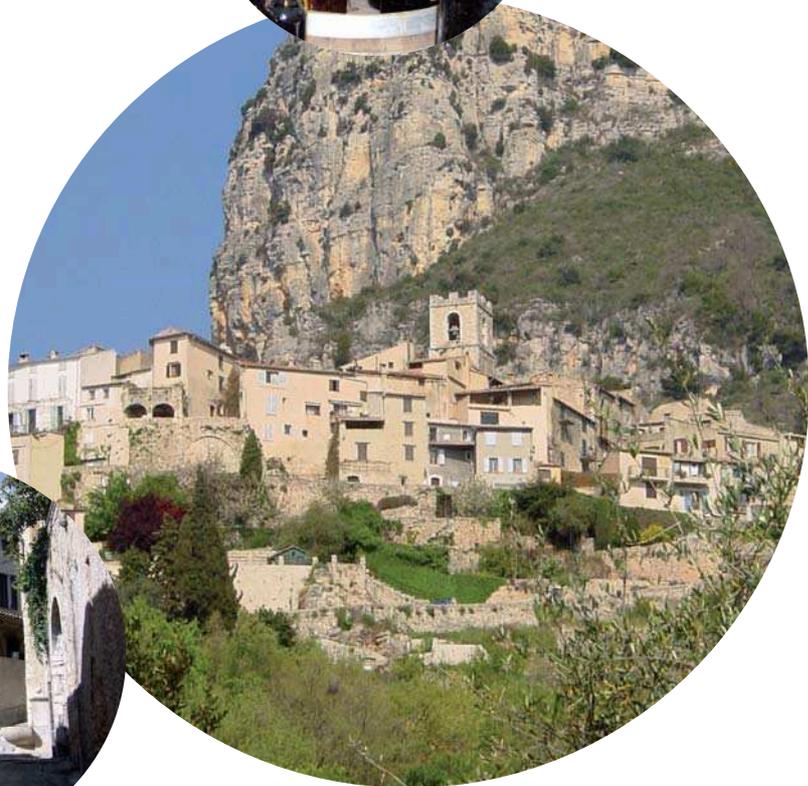
Saint-Jeannet - Eté 2007

BILAN
2002/2007

12 pages spéciales



Un village où il fait bon vivre



Edito



*Vous pouvez, si vous le souhaitez,
dialoguer en direct avec Gérard Nirascou
sur son blog informatique. Pour y accéder :
mairie@saintjeannet.com*

Fier de notre bilan...

Le temps du bilan est arrivé, les élections municipales auront lieu en mars prochain. Qu'avons-nous fait pour notre village, pour ses habitants ?

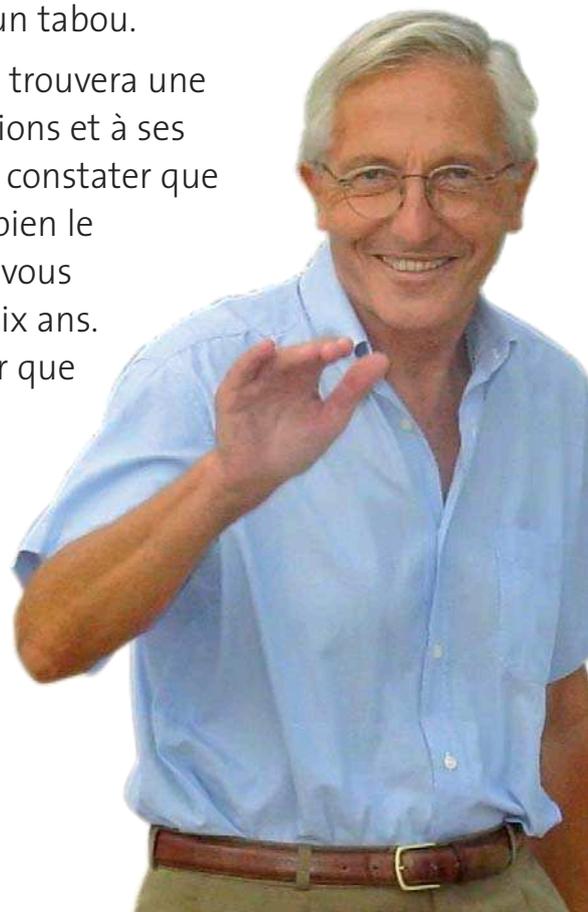
Il existe deux façons de répondre à cette question. Soit par une énumération sans grand intérêt avec des photos magazine. Soit par une explication détaillée de ce qui a guidé notre action, des raisons pour lesquelles nous nous sommes impliqués dans telle ou telle réalisations, des priorités qui nous ont guidés. C'est cette seconde voie que nous avons choisie.

Ce bilan, ce n'est pas uniquement le mien, celui du maire. C'est celui de toute notre équipe qui a placé au cœur de sa gestion la défense de l'environnement et du cadre de vie.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que ce bilan se présente sous la forme d'un long dialogue qui aborde tous les sujets sans aucun tabou.

Chaque Saint-Jeannois y trouvera une réponse à ses interrogations et à ses attentes. Chacun pourra constater que notre équipe a mené à bien le programme pour lequel vous l'aviez plébiscitée, il y a six ans. Chacun pourra constater que nous n'avons pas dévié depuis que vous nous avez fait confiance.

Gérard Nirascou
Maire de Saint-Jeannet





Ce que nous avons fait, pourquoi nous l'avons fait ? C'est à ces questions que je veux répondre !

Votre bilan à la tête de la mairie ?

GÉRARD NIRASCOU : Mon objectif, avec mon équipe, en arrivant à la mairie, était de conserver à Saint-Jeannet son environnement exceptionnel tout en assurant à ses habitants une grande qualité de vie. Tous les Saint-Jeannois reconnaissent qu'il a été largement atteint. J'en suis fier.

Cela a été possible grâce à un choix d'urbanisme qui a privilégié l'habitat individuel à l'habitat collectif empêchant la construction d'immeubles ou de bâtiments qui n'aurait pu que défigurer nos paysages. Nous avons refusé toute densification de l'habitat, ce qui a permis de préserver nos exploitations viticoles et horticoles, nos espaces verts, nos sites boisés. Alors que d'autres communes se lançaient dans une expansion galopante, nous avons préféré un développement raisonné. En 18 ans notre population a crû, mais de façon acceptable, passant de 3.210 habitants à 3.650, soit une

augmentation d'une trentaine d'habitants, seulement, par an.

Cette politique de protection de l'environnement s'est doublée d'une action efficace et déterminée pour moderniser notre commune : un réseau d'assainissement performant dessert plus de 95% des habitations de

relâche pour la propreté de Saint-Jeannet : les tags sont effacés dès leur apparition, l'enlèvement des ordures ménagères est effectué quotidiennement dans le village et six jours sur sept sur le reste de la commune, les encombrants sont enlevés une fois par semaine et le tri sélectif a été

“Nous avons fait un choix d'urbanisme qui a permis de préserver l'environnement et la qualité de vie des Saint-Jeannois.”

la commune contre 30% en 1989, un réseau d'eau totalement informatisé assure une distribution efficace même par temps de canicule, plus de 500 places de parkings ont été créées autour du village sans oublier le quartier du Peyron en pleine restructuration.

Et pour rendre ce cadre de vie encore plus attrayant, nous oeuvrons sans

généralisé.

Moderniser sans dégrader, vivre avec son temps sans renier le passé c'est l'alchimie délicate que nous avons réussie.

Et je dis “nous” car rien n'aurait été possible sans l'équipe municipale qui a œuvré à mes côtés et sans laquelle rien n'aurait pu être mené à bien.

Cette défense de l'environnement a-t-elle nuit au développement économique ?

GN : Non, bien au contraire. Je viens de citer quelques unes de nos réalisations, celles les plus sensibles à la vie quotidienne des Saint-Jeannois. Mais cette liste ne s'arrête pas là. Notre commune est l'une des plus dynamiques du département en matière de développement et d'expansion économique.

Sans être exhaustif on peut citer :

■ La création de plus de 300 emplois avec les mises en service des zones d'activité de Saint-Estève et du Fongeri, en bordure du Var, avec le développement du quartier du Peyron, avec le maintien des commerces au

village.

■ L'agrandissement du collège des Baous de 500 à 900 élèves.

■ La construction du groupe scolaire des Prés.

■ La modernisation et l'agrandissement du complexe sportif.

qui a été totalement rénové et rééquipé.

Bien avant que le concept ne devienne d'actualité, Saint-Jeannet a été l'une des premières communes à jouer la carte du développement durable. A

“Nous avons créé plus de trois cents emplois tout en privilégiant le développement durable”

■ La mise en place d'une politique touristique dynamique avec la promotion du site d'escalade du Baou

conjuguer harmonieusement protection de l'environnement et expansion économique.

Quelle place avez-vous donné à la politique sociale ?

GN : C'est l'une de nos préoccupations. Elle se traduit par l'offre aux Saint-Jeannois de très nombreux services de qualité.

En ce qui concerne les jeunes, nous travaillons en étroite collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ce partenariat nous permet d'offrir toute une gamme de services de la petite enfance jusqu'aux adolescents à travers les structures que sont la crèche Espace Mômes, la halte garderie Espace Créatif, le Centre de Loisirs, le Point Jeunes. Ce partenariat nous permet également de pouvoir répondre aux besoins de tous au meilleur coût.

Pour les seniors, l'effort est important. Nous soutenons l'action des Amitiés Saint-Jeannoises. Pour cela nous prenons en totalité en charge le loyer des locaux du Planestel (rez-de-chaussée et premier étage) ce qui représente une aide substantielle à laquelle s'ajoutent plusieurs autres prestations et subventions.

De plus en collaboration avec le SIVOM, le Syndicat intercommunal (Gattières, La Gaude, Saint-Jeannet), nous participons à l'organisation du service des aides ménagères (elles sont plus de vingt-cinq) et du portage de repas à domicile, une facilité mise en place voici deux ans.

Mais, notre commune se flatte surtout d'avoir une longue tradition d'aide aux personnes handicapées ou en difficulté grâce à l'installation au

quartier de l'Anguille, à la fin des années cinquante, du Centre de Formation Professionnelle des Jeunes Ruraux (AFPJR). Sa dernière réalisation en date, qui a ouvert ses portes au printemps de cette année, est une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) qui

l'absence de logements sociaux empêche les jeunes Saint-Jeannois de se loger. Tous les spécialistes savent que sur 10 logements sociaux construits par un office d'HLM, trois seulement sont à la disposition de la mairie. Sept sont attribués

“Nous offrons à toutes les catégories de Saint-Jeannois de nombreux services de grande qualité”

va recevoir autour d'un projet éducatif une trentaine d'adultes handicapés.

Quant aux logements sociaux, leur construction sur Saint-Jeannet est difficile compte tenu des problèmes fonciers : exigüité du territoire, plans de prévention des risques (chutes de rochers, inondation, incendie), espaces protégés et classés qui couvrent 60% de la commune, coût des terrains. Seule une refonte totale du Plan d'Occupation des Sols (POS) serait susceptible de changer cette donne. C'est aux Saint-Jeannois de dire s'ils souhaitent ou non s'engager dans cette voie compte tenu des implications qui en résulteraient.

Et je voudrais tordre le cou à l'affirmation de certains qui disent que

directement par la Préfecture ou l'office d'HLM aux familles prioritaires du département. Quant à la mairie, elle doit respecter, pour ses trois logements, des critères d'attribution qui ne donnent aucune priorité aux jeunes ou aux jeunes couples.

Enfin, nous soutenons les 36 associations qui agissent sur notre commune. Nous les aidons systématiquement lorsqu'elles nous le demandent et nous leurs versons plus de 160 000 euros de subventions par an.





Notre priorité a été l'amélioration du cadre de vie et la défense de l'environnement des Saint-Jeannois

Votre Plan d'Occupation des Sols a-t-il été efficace ?

GN : C'est grâce à lui que notre commune a réussi à rester un lieu privilégié. Il nous a permis de mener à bien notre politique visant à éviter toute urbanisation importante de la commune, à empêcher toute densification des constructions. Nous entendons, plus que jamais à un moment où la pression foncière est forte, limiter l'accroissement de notre population, afin de conserver à Saint-Jeannet son identité, sa spécificité, son cadre et sa qualité de vie.

Notre Plan d'Occupation des Sols (POS) a été conçu dans cette optique, il restera notre bible. Cela ne veut pas dire que nous refusons toute expansion mais cela signifie que nous voulons aller de l'avant à notre rythme, comme nous le faisons depuis 1989

c'est-à-dire en accueillant une trentaine d'habitants supplémentaires par an. Pas plus. Autrement dit ne pas franchir la barre des 4000 habitants avant douze ou quinze ans. C'est à ce prix, et à ce prix seulement

venus pour y retrouver les nuisances et les contraintes urbaines. Quant aux habitants qui y vivent de longue date, ils tiennent à conserver leur cadre de vie et le calme qui va avec. Tout autre politique conduirait en

“Nous refusons de transformer notre commune en ville de banlieue. Préserver notre cadre de vie reste notre priorité”

que nous conserverons à notre commune ce qui en fait son charme et sa joie de vivre. Les nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer à Saint-Jeannet, souvent au prix de lourds efforts financiers, ne sont pas

quelques années à transformer Saint-Jeannet en cité dortoir, en ville de banlieue de l'agglomération niçoise comme il en existe déjà trop.

La protection de l'environnement a-t-elle freiné la modernisation de notre commune ?

GN : Sûrement pas. Protection de l'environnement et modernisation sont indissociables. Nous pourrions continuer à poursuivre la modernisation de notre commune d'autant plus facilement que nous n'aurons pas d'investissements nouveaux importants et démesurés à réaliser. Un exemple : nous pourrions plus aisément entretenir les 51 kilomètres de routes et chemins que compte Saint-Jeannet, si nous n'avons pas à construire de nouvelles routes qui seraient rendues nécessaires par l'ouverture à la construction de zones jusqu'à présent protégées. Je ne vois pas pourquoi les habitants actuels de Saint-Jeannet devraient

financer avec leurs impôts l'installation d'une forte population

En accueillant en nombre modéré les nouveaux habitants, nous leur

“Nous avons développé et modernisé notre commune sans détériorer le cadre de vie de ses habitants”

nouvelle qui, en prime, affaiblirait leur cadre de vie. Que l'on m'explique à quoi servirait d'avoir d'ici à une dizaine d'années 3000 ou 4000 habitants de plus ? A rien, si ce n'est à détruire l'environnement et le cadre de vie, à faire d'un village protégé une ville moyenne sans intérêt.

permettons de bénéficier et de jouir d'un environnement exceptionnel sans pénaliser tous ceux qui habitent déjà notre commune. Nous offrons un plus à tous. Aux anciens et aux nouveaux Saint-Jeannois. C'est ce que nous faisons depuis notre arrivée à la mairie.

L'effort vers les jeunes a-t-il été important ?

GN : Il a été considérable. L'avenir de notre pays comme celui de notre commune, c'est sa jeunesse. Nous venons de parler des structures sociales comme la crèche, la halte garderie, le Centre de Loisirs et le Point

Mais l'effort principal a porté sur les écoles.

Aujourd'hui, grâce à la construction de l'école des Près, nous disposons pour nos 400 élèves de deux groupes scolaires de qualité. Chacun est équipé

d'une cantine ouverte à tous que les parents travaillent ou pas. Je vous signale, à ce propos, que l'aide directe aux familles uniquement pour la cantine s'élève à plus de 150.000€ par an. Nous ne facturons, en effet que le prix de la nourriture, tout le reste notamment les frais de personnel, de matériel, de préparation, de surveillance sont pris en charge par notre municipalité.

Et pour préparer l'avenir, nous avons acquis face à l'école des Près 3700 m² de terrain constructible : une partie a été transformée en parking, l'autre partie servira à l'extension future de l'école.

“Nous avons réalisé un effort particulièrement important pour que nos écoles soient les mieux équipées possible”

Jeunes. Elles absorbent plus de 10% du budget de fonctionnement de notre commune.

d'une bibliothèque, d'un terrain de sport, d'un parc informatique relié à l'ADSL, d'une garderie matin et soir,

Quels ont été les réalisations les plus marquantes pour le quotidien des habitants ?

GN : Nous avons ouvert en septembre dernier le parking Sainte Barbe qui offre 65 places à l'entrée du village. De l'avis général, c'est une réussite. Le fait de l'avoir rendu payant pendant la

pas devenir un simple rendez-vous commercial, il doit rester un quartier à part entière et ses habitants doivent être protégés des nuisances de toutes sortes.

D'autres travaux importants ont eu lieu également, comme la réfection totale du chemin des Billoires et le renforcement de la sécurité sur le chemin de Provence.

Et un projet nouveau et important verra le jour à la fin de cette année pour s'achever fin 2008-début 2009. Il s'agit de la salle municipale de 320 m² qui sera construite sur une partie du terrain Malaussène juste avant l'entrée du parking René Veyssi. Le jardin d'enfants et les terrains de boules seront conservés et réaménagés. Le début des travaux est prévu au début de 2008.

“Nos réalisations récentes ont toutes le même objectif : rendre plus facile le quotidien des Saint-Jeannois”

journée évite les voitures ventouses. Le fait d'offrir une heure de stationnement gratuit a ramené vers les commerces du village, de nombreux habitants qui allaient faire leurs courses ailleurs, faute de pouvoir stationner. De plus, le parking s'intègre harmonieusement dans le paysage.

Le quartier du Peyron est en pleine restructuration. Les travaux menés en liaison avec le Conseil Général vont sécuriser ce quartier au niveau de la circulation. Plus d'un kilomètre de trottoir a été construit ou est en construction sur la route départementale 18 vers La Gaude et sur la route départementale 2210 vers Gattières, offrant aux piétons une sécurité maximum. L'objectif est de conserver à ce quartier un environnement de qualité. Il ne doit

Autre réalisation : l'agrandissement et la modernisation de la mairie. La surface disponible a été doublée, permettant un meilleur accueil des Saint-Jeannois et un traitement plus efficace et plus rapide des documents administratifs.





Nous avons fait un effort particulier en matière de renforcement de la sécurité et de politique culturelle

Votre mandat a-t-il été rendu plus délicat du fait de la création de la CANCA ?

GN : C'est une évidence. La population de Saint-Jeannet avait lors d'un référendum local massivement rejeté l'intégration de notre commune dans la CANCA, la Communauté d'Agglomération de Nice Côte-d'Azur.

“Nous voulons continuer à prendre nos distances de la Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur”

Rappelons que cette intégration a été décidée en 2002 par le Préfet contre l'avis unanime de notre Conseil municipal et de ses habitants. Nous estimons en effet que l'avenir d'une commune de 3.650 habitants située dans le Moyen Pays n'a rien à voir avec celui d'une ville de la Côte de 350.000 habitants.

Nos craintes ont été confirmées. Notre Régie municipale d'eau et d'assainissement, particulièrement performante techniquement et financièrement est passée sous

contrôle communautaire sans contrepartie réelle ; nos efforts pour développer l'activité économique et commerciale ne nous ont profité qu'en partie, puisque la taxe professionnelle est perçue par la CANCA et, ce qui nous

est reversé à Saint-Jeannet, l'est sur la base des chiffres de 2001 ; les investissements les plus importants ont concerné les grandes villes de la Côte ; les compétences qui ont été transférées à la CANCA ont éloigné le citoyen Saint-Jeannois des centres de décision .Un exemple : déboucher un égout à Saint-Jeannet doit passer par une demande aux services niçois de la Communauté, ce qui est aberrant.

J'ajoute que nos habitants ne comprennent pas pourquoi ils doivent participer financièrement à l'instal-

lation du tramway à Nice ou de la promenade de la mer à Cagnes. Ils sont effarés lorsqu'on leur explique qu'ils devront financer la ligne de tramway entre Nice et Cagnes pour plus d'un milliard d'euros si elle est réalisée.

L'entrée en 2002 dans la Communauté d'agglomération s'est chiffrée à ce jour pour Saint-Jeannet par une perte de 280.000 à 300.000 € sans que la vie quotidienne de nos habitants en ait été sérieusement améliorée.

C'est pourquoi, notre position est claire. Sans ambiguïté. Nous souhaitons, si nous le pouvons, quitter la Communauté d'Agglomération de Nice pour constituer avec les communes qui le voudraient, une Communauté du Moyen Pays afin de défendre notre vision de ce territoire dont les attentes des habitants sont très éloignées de celles des Niçois et des Cagnois.

Le scrutin municipal de mars prochain sera pour les Saint-Jeannois, un moyen clair et net de faire connaître leur avis sur cette question.

En matière de sécurité estimez-vous avoir bien réussi ?

GN : Avec la défense de l'environnement, la sécurité est notre priorité. Et nous pouvons nous targuer de très bons résultats en ce domaine. Cette sécurité, nous avons fait en sorte qu'elle soit mise en place à tous les échelons de notre vie communale.

Il y a d'abord la sécurité des biens et des personnes. Notre police municipale fonctionne en étroite liaison avec la gendarmerie de Vence qui a la charge du maintien de l'ordre sur notre commune. Cette collaboration nous a permis de

maintenir les actes de délinquance en 2006 au niveau de ceux enregistrés, quatre ou cinq ans auparavant. Le nombre de vols (habitation, voitures, vol à la roulotte) n'a pratiquement pas bougé au cours des dernières années, et ce malgré l'accroissement du

nombre de commerces (au Peyron notamment) et du nombre de véhicules stationnés la nuit autour du village. La présence de la police municipale, la nuit, est largement à l'origine de ces bons résultats. Seul point noir, les incivilités ou les dégradations commises le plus souvent par des jeunes en état d'ébriété. Aussi la pose de caméras de surveillance pourraient s'avérer nécessaires aux endroits les plus sensibles de la commune.

Second volet de la sécurité, celle liée à la circulation. Nous avons construit, partout où cela était possible, des trottoirs afin de protéger tous ceux qui empruntent, à pied, notre réseau routier. Huit kilomètres de trottoirs ont été créés entre 2000 et 2007 : notamment le long du chemin des

Billoires, du chemin du Clos, le long du CD 18, du CD2210. Cette politique se poursuivra chemin des Collets et

cours des dernières années, des accidents graves sur ces deux voies où la circulation a fortement augmenté.

“Nous avons placé la sécurité des habitants au nombre de nos priorités”

chemin de Provence. A la condition, bien sûr, d'obtenir des riverains les terrains nécessaires à leur réalisation. Concernant la circulation des véhicules, nous avons mis en place des ralentisseurs, chemin des Billoires, chemin de Provence et chemin des Trigands. Ce moyen est le seul susceptible de ralentir la vitesse des véhicules. S'ils sont une gêne -on ne peut le nier- ils ont évité en tout cas, au

La pose de chicanes que nous avons envisagée est impossible à mettre en œuvre hors agglomération, du fait de la législation actuelle.

Les travaux du Peyron sont également un exemple de sécurisation. Ils devraient permettre de faire baisser la vitesse des automobilistes dans ce quartier et d'assurer une meilleure protection des piétons.

En matière culturelle, êtes-vous satisfait de votre bilan ?

GN : Dans l'ensemble oui, mais j'ai un regret : n'avoir pas continué à organiser le Printemps du Livre-Jeunesse. Devant le succès de cette manifestation, les villes de Nice et de Cagnes ont mis sur pied, avec des

privée d'amateurs de grande musique. Parallèlement à ces "Nocturnes du Baou", l'accord passé entre notre municipalité et la "Diane française" a permis depuis 1990 d'offrir des expositions de peinture ou de

succès sans cesse renouvelé.

A ces moments forts de notre politique culturelle, il faut ajouter le bon fonctionnement de notre bibliothèque, le maintien des fêtes traditionnelles comme la Saint-Jean-Baptiste et la fête des vendanges. Autant de manifestations qui sont là pour rappeler que notre village n'oublie pas ses racines et ses traditions.

“Nous avons mis en place des manifestations culturelles de grande qualité”

moyens considérables bien supérieurs aux nôtres, des festivals qui ont attiré éditeurs, auteurs et visiteurs. La charge financière était devenue trop importante à notre commune pour espérer conserver à notre Printemps du Livre, son lustre et sa renommée.

En revanche, les "Nocturnes du Baou" que nous organisons du mois de juin au mois de septembre n'ont cessé de se développer et de connaître une fréquentation de plus en plus importante.

Au fil des ans, nous avons renforcé la qualité et le nombre des intervenants. Un Festival International de l'Accordéon a été créé en 2003 et cette année, un Festival de Musique classique, "Les Musicales du Baou", verra le jour grâce à la collaboration de notre municipalité et à l'initiative

sculpture d'artistes français et étrangers parmi les plus réputés.

Saint-Jeannet est également devenu le lieu de rencontres de tous les spécialistes de patchwork grâce à une exposition annuelle qui connaît un





Nous avons fait en sorte que les impôts locaux restent à des taux les plus faibles possible

Estimez-vous avoir réussi votre promesse de modération fiscale ?

GN : C'est avec la préservation de l'environnement et de la qualité de vie, ma fierté et celle de mon équipe d'avoir, depuis 1989, maintenu les

temps, la création de la Communauté d'Agglomération a rogné fortement nos rentrées, que les subventions de l'Etat et du Conseil régional n'ont

guère augmenté, que les services offerts aux Saint-Jeannois ont continué à se développer. Cette modération n'a pas influé sur l'endettement de notre commune, que nous avons maintenu à un taux acceptable qui nous laisse encore de très larges possibilités d'emprunts, si le besoin s'en faisait sentir.

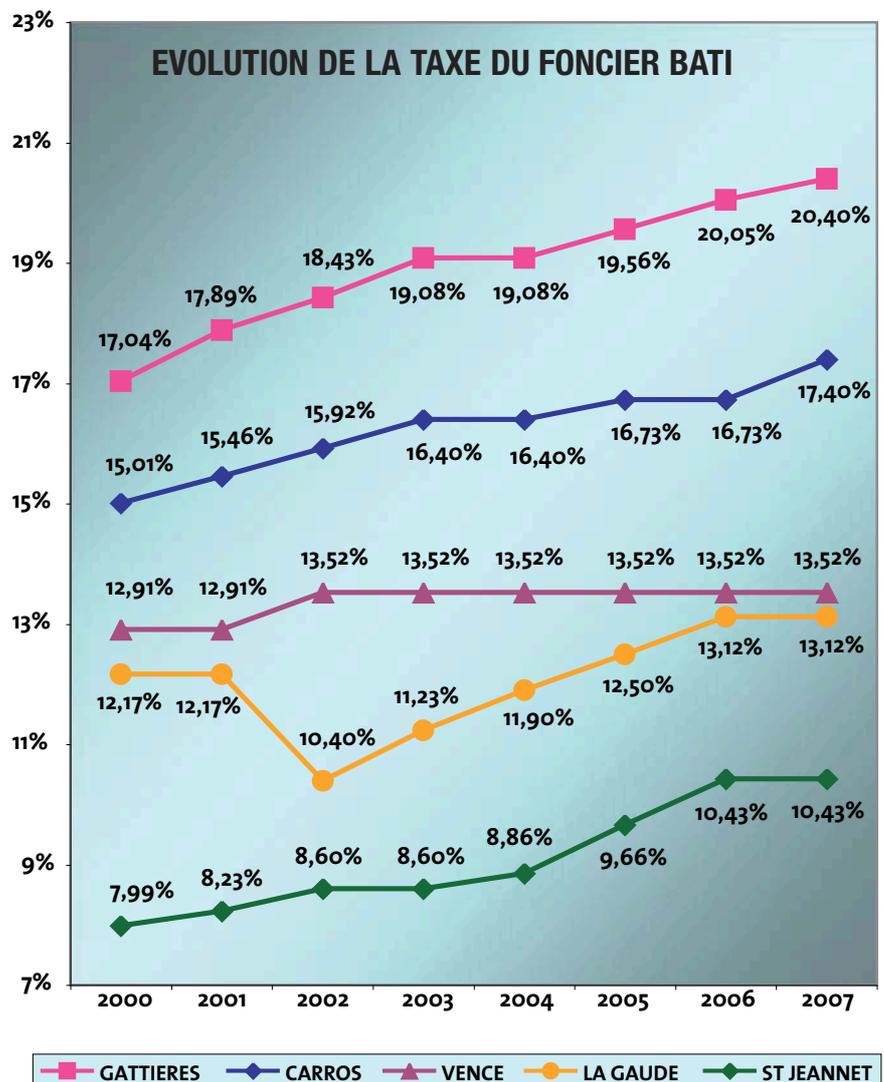
“Nous avons tenu notre engagement de maintenir les impôts locaux à des taux particulièrement avantageux”

impôts locaux à un niveau très avantageux pour les Saint-Jeannois. Nous sommes l'une des communes, de plus de 3,500 habitants, qui a les taux les plus faibles dans le département pour la taxe d'habitation (10,89%) et pour la taxe sur le foncier bâti (10,43%). Dans le Moyen Pays, à valeur locative sensiblement égale, les taux oscillent entre 13 et 20% pour le foncier bâti et entre 12,5 et 18% pour la taxe d'habitation.

Cela signifie que pour une villa de 120m², les Saint-Jeannois paient entre 300€ et 700€ de moins que dans les communes environnantes, puisque les valeurs locatives sont sensiblement les mêmes dans tout le Moyen Pays.

En dix sept ans, la hausse des impôts locaux aura été, à six reprises, de 0%, comme cela a été le cas cette année, à cinq autres reprises inférieures à 2,5% et à six reprises supérieures à 2,5%.

Ce sont des chiffres qui font notre fierté. Certains peuvent toujours trouver que l'on paie trop d'impôts, mais nous tenons la promesse qui avait été la nôtre en arrivant à la mairie : les impôts payés à Saint-Jeannet resteront les plus faibles des communes du Moyen Pays. Cette modération fiscale est d'autant plus remarquable que dans le même



Pourquoi avez-vous décidé de vous représenter à la mairie en mars 2008 ?

GN : Si j'ai eu quelques hésitations à me représenter, les projets de certains favorables à un renforcement de l'urbanisation et à une soumission

à demander aux Saint-Jeannois de me confirmer une nouvelle fois à la tête de la municipalité comme ils l'ont fait massivement depuis 1989. Je mettrai

une urbanisation excessive que nous avons réussie à lui éviter depuis dix sept ans. Je me battraï pour que les Saint-Jeannois conservent la qualité et le cadre de vie qu'ils plébiscitent refusant de devenir une ville de banlieue comme il en existe tant dans notre région. Je le ferai de nouveau en constituant une équipe ouverte, une équipe où toutes les bonnes volontés venant de quelques horizons que ce soit puissent travailler pour le bien et de ses habitants.

“Je serai de nouveau candidat à la mairie en mars prochain avec une équipe ouverte à toutes les bonnes volontés”

totale aux règles actuelles de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Nice, m'ont décidé

toutes mes forces et toute ma détermination à faire en sorte que notre commune ne sombre pas dans

Vous avez décidé également de briguer le siège de Conseiller général. Pourquoi ?

GN : Parce que je suis persuadé que cette bataille pour la défense de notre cadre de vie, doit s'étendre à l'ensemble du Moyen Pays. Saint-Jeannet seul ne pourrait résister indéfiniment. C'est pourquoi, pour mener ce combat de défense du Moyen Pays, menacé par une urbanisation, une industrialisation qu'encouragent de nombreux services officiels, je serai également candidat au Conseil Général dans le canton de La Gaude, Vence, Saint-Jeannet.

Il faut avoir le courage de ses opinions et de ses convictions. Même quand elles vont à l'encontre du “politiquement correct”. Les miennes rejoignent celles d'une écrasante majorité d'habitants de Saint-Jeannet et du Moyen Pays qui veulent préserver ce coin de paradis des menaces que font planer sur lui ceux qui voient dans le secteur des Baous, un espace où tout serait possible. Surtout le pire.

Le combat que nous menons avec le maire de La Gaude, contre l'implantation de Malongo au Plan du Bois à la limite de La Gaude et de Saint-Jeannet est exemplaire. De quoi

s'agit-il ? La société Malongo veut regrouper ses différentes activités déjà existantes - et donc sans créer d'emplois - dans un ensemble industriel de 20.000 m² en plein cœur

du Plan du Bois, l'un des poumons verts du Moyen Pays à la limite de la commune de Saint-Jeannet. Si Malongo réussit, demain le même type d'opération se réalisera à Vence, à la Sine, au Cayrons ou ailleurs. Ce qui se passe à Saint-Jeannet, ce qui se passe à La Gaude, ce qui se passe à Vence est intimement lié. Si l'un des chaînons cède, tous cèderont.

Nos trois communes doivent dire oui à l'expansion mais à une expansion mesurée, à un développement durable, préservant leurs sites naturels, encourageant un développement économique axé sur le tourisme, la culture et les emplois tertiaires. Nos trois communes doivent se battre

ensemble pour l'avenir du Moyen Pays. Le rôle du conseiller général sera de défendre cette politique auprès de la collectivité départementale. De faire entendre la voix du Moyen Pays et de

“Ma candidature au Conseil général vise à mieux protéger notre commune”

ses habitants. Les projets, les intérêts et les ambitions de villes comme Nice ou Cagnes ne coïncident pas avec ceux de Vence, de Saint-Jeannet ou de La Gaude. Dire cela est une évidence et non une attaque contre qui que ce soit. Dire que l'on refuse de payer pour des projets qui ne nous concernent pas n'est que du bon sens.



www.saintjeannet.com



Découvrez
votre site internet

Dialoguez avec
votre maire





Nous procédons à une nouvelle distribution de cette "Lettre du Maire" faisant le bilan de l'équipe municipale entre 2001 et 2007. De nombreux habitants étaient en vacances lors de la distribution du début de juillet, n'en ont pas eu connaissance et nous ont demandé de la leur communiquer.

Cette nouvelle distribution a lieu courant août car la loi ne nous permet plus six mois francs avant la prochaine élection (mars 2008) de publier un bilan de notre action à travers une publication officielle. Par ailleurs, plusieurs habitants nous ont fait remarquer que ce bilan ne mettez pas assez en évidence l'important effort consenti par la commune pour les équipements sportifs et l'aide aux associations. C'est pourquoi nous consacrons deux chapitres supplémentaires à ces sujets.

Comment s'est traduit l'aide de la municipalité aux associations ?

GÉRARD NIRASCOU : Depuis notre arrivée à la mairie, l'aide aux associations a été multiplié par onze. Le montant des subventions pour 2007 s'est élevé à 154.500€. Cette somme représente qu'une partie de l'aide versée aux 36 associations qui ont une activité sur notre commune. En effet, les "Amitiés Saint-Jeannoises" l'une des principales associations rattachée au mouvement des Aînés Ruraux voit en plus de la subvention qui lui ont été allouée, la location de ses locaux aux Planestel (rez-de-chaussée et premier étage) pris en charge directement par la mairie pour une somme de 14.000€ annuelle.

Les deux autres associations qui bénéficient de subvention conséquente sont l'Association Sportive de Saint-Jeannet et l'Entente Sportive des Baous (football). La première a reçu cette année 17.850€, la seconde 9.500€. Ces sommes s'expliquent par le grand nombre de membres de ces

associations et l'effort qu'elles réalisent dans la prise en charge des jeunes saint-jeannois.

**"XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX XXXXXXX XXX XXXXX X
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX"**

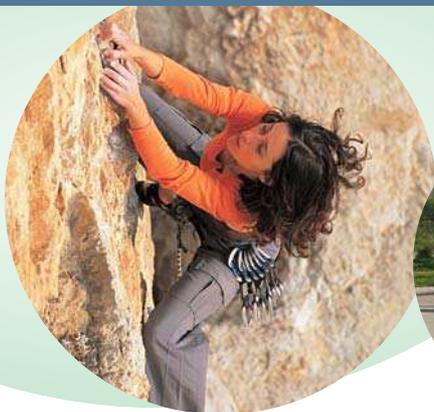
Autres bénéficiaires de subventions importantes, Espace Môme et Espace créatif qui assurent en crèche et en halte garderie l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans.

Outre ces subventions, les services techniques de la mairie épaulent les associations lors de toutes leurs manifestations. Cela se traduit par le prêt de matériel, par de petits travaux, par une aide en personnel.

Par ailleurs, notre municipalité a créé la Fête des associations qui a lieu tous les deux ans, afin de mieux faire connaître l'activité de l'ensemble du secteur associatif. Cette année, cette

fête se déroulera dans la cour de l'école de la ferrage, le Dimanche 16 septembre.

Enfin la création d'une salle municipale sur le terrain du jardin de Malaussène a été actée par le Conseil municipal lors de sa dernière séance. Cette salle de 320 m² permettra à l'ensemble des associations de bénéficier d'un lieu de réunion et de fête, qui s'ajoutera aux différents locaux déjà mis à leur disposition. Le jardin d'enfants et les jeux de boules seront maintenus intégralement et permettront d'offrir un site de réunion d'une grande qualité. Le début des travaux est prévu dans les premiers mois de 2008.



Où en est la commune en matière d'équipements sportifs ?

GN : Le complexe sportif de Saint-Jeannet attenant au collège des Baous est l'un des plus complets et des plus modernes du Moyen Pays. Il a été totalement rénové et aménagé au cours de ces dernières années. Géré en partenariat par notre commune, par le SIVOM (La Gaude, Gattières, Saint-Jeannet) et par le Conseil général, il bénéficie de la présence permanente

Les différentes sections de l'Association Sportive de Saint-Jeannet peuvent par ailleurs utiliser le gymnase du collège (hors heures scolaires) ce qui permet aux équipes de basket, de volley, de bénéficier de conditions de jeu très intéressantes. A ce complexe sportif, il convient d'ajouter l'aire de sport de l'école de la Ferrage avec son mini terrain

financé une maison de l'escalade, chemin Notre Dame.

Cet équipement que complète le mur d'escalade du collège offre aux jeunes un équipement de choix pour se perfectionner dans l'exercice de ce sport.

Par ailleurs, en liaison avec la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur, nous avons réhabilité et rééquipé les principales voies d'escalade du Baou qui sont désormais aux normes exigées par les pratiquants.

Saint-Jeannet est aujourd'hui pourvu d'installations sportives que nous envie bon nombre de communes plus importante que la notre. Notre municipalité a investi au cours des dix dernières années plus d'un million et demi d'euros sur le complexe sportif et ses installations et sur les sites d'escalade.

“Notre complexe sportif est l'un des plus modernes et des mieux équipés du Moyen Pays”

d'un gardien. Le terrain de football en terre roulée reçoit une réfection complète tous les deux ans. Une tribune de 200 places a été installée en 2003. Les travaux de sécurisation qui ont été effectués en l'an passé ont mis aux normes de la Fédération Française de Football le terrain et les vestiaires, après l'accession de l'équipe première en promotion d'honneur. Le terrain est doté d'un éclairage de bonne qualité. C'est d'ailleurs ce terrain qui a été choisi par l'équipe de football de l'Entente Sportive des Baous, née de la fusion des clubs de La Gaude et de Saint-Jeannet, pour y jouer ses matchs officiels.

Le complexe comprend aussi deux terrains de tennis avec éclairage et un club house. Une salle de 60 m², située au-dessus des vestiaires est également à la disposition de la section gymnastique. Le Conseil Général s'est engagé pour sa part, à couvrir les terrains de basket et la piste d'athlétisme. Ce devrait être fait au cours de l'année 2008.

multisports.

Un effort particulier a été fait au cours des deux dernières années concernant l'escalade. Il est utile de rappeler que le Baou de Saint-Jeannet est l'un des principaux sites de grimpe du sud-est de la France. Nous avons ouvert et

